



Le 31 août 2023

***Par SDÉ seulement***

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria  
41<sup>e</sup> étage, bureau 4125  
Montréal (Québec), H4Z 1A2

**Joelle Cardinal**  
Avocate

Hydro-Québec - Affaires juridiques  
11<sup>e</sup> étage  
800, boulevard de Maisonneuve Est  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 5211  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : [Cardinal.Joelle@hydroquebec.com](mailto:Cardinal.Joelle@hydroquebec.com)

**OBJET : Demande d'adoption de huit normes de fiabilité liées à l'établissement des limites d'exploitation du réseau (SOL) - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**

**Votre dossier : R-4229-2023**

**Notre référence : LTG07275**

---

Chère consœur,

En suivi des lettres de la Régie de l'énergie datées du 17 et 31 juillet dernier, le Coordonnateur dépose auprès de celle-ci sa demande ré-amendée, laquelle inclut les modifications nécessaires suivant la consultation publique relative à la norme PRC-002-4.

Il dépose également le complément de preuve demandé par la Régie comme pièce **HQCF-3, document 1**, ainsi que certaines pièces révisées.

Veuillez agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Joelle Cardinal*

**JOELLE CARDINAL**

JC/jl

p.j.